

FICHE TECHNIQUE

Code article : CE6GCHX5

NETTOYANT DEGRAISSANT "GREEN'R ALL"

GREEN'R ALL 5L NETT.DEGR. CCA MANUEL ET AUTO ECOLABEL SAFE'R

GREEN'R ALL est un nettoyant dégraissant multiusages très performant. Dilué, en utilisation manuelle ou en machine industrielle (autolaveuse), ce nettoyant écologique non moussant et agréé contact alimentaire vous assure un nettoyage et un dégraissage efficaces de tous les sols et surfaces lavables sans laisser de traces. Il agit rapidement et laisse une odeur très agréable douce et fruitée.

REMARQUE : Dans le cas de sols protégés ou de surfaces fragiles, nous vous conseillons d'utiliser notre référence GREEN'R FLOORS.

GREEN'R ALL a un impact sur l'environnement très réduit mais conserve une performance d'usage supérieure aux références du marché, même les plus performantes.



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Écologique
- Contact alimentaire
- Ultra dégraissant
- Multi usage : Auto-laveuse et manuelle
- Non classés

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : liquide parfumé jaune
- **pH pur** : 10 - 11.4
- **Densité à 20°** : environ 1.03g/ cm3
- **Parfum** : Pamplagume

CONDITIONNEMENT : Bidons de 5L de 2 Bidons par carton, 128 par palette

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI :

GREEN'R ALL s'applique dilué pour les surfaces en application manuelle ou en machine industrielle. Un rinçage est obligatoire dans le cas d'une utilisation en milieu alimentaire. Sa formulation lui permet un rinçage facilité.

DOSAGE RECOMMANDE :

Dosage de référence pour surface sale : 5g/L soit 40mL pour 8L d'eau.

Dosage pour surface peu souillée : 2,5g/L soit 20mL pour 8L d'eau.

LEGISLATION :

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999 et ses modifications).

Conforme à la biodégradabilité des détergents (règlement CE N° 648/2004).

97,70% des substances pouvant être biodégradées sont facilement biodégradables selon les lignes directrices OCDE 301.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Uniquement pour usage professionnel.

Mis à jour le 13 avril 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>